

ASSOCIATION DU GRAND KARST DE LA ROCHEFOUCAULD

Organisme Unique de Gestion Collective de l'Eau
BP 40 – 16110 LA ROCHEFOUCAULD

GESTION VOLUMETRIQUE

(Volumes hebdomadaires)

Carnet d'Irrigation

Campagne 2024

EAUX SUPERFICIELLES

Bassins :

TARDOIRE
ECHELLE LECHE
BONNIEURE

Comment utiliser ce carnet d'Irrigation ?

Conformément à l'arrêté-cadre délimitant les zones d'alertes où sont définies les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau d'avril à octobre, et dans le cadre de la gestion volumétrique en place sur votre bassin, ce carnet d'Irrigation est mis à votre disposition par votre organisme unique pour enregistrer les index de vos différents compteurs aux dates indiquées, ainsi que les taux hebdomadaires et le volume autorisé pour chaque semaine estivale.

Le relevé des index de vos compteurs est obligatoire au début et à la fin de chaque période, même en l'absence de consommation.

(Voir modalités complémentaires sur votre autorisation temporaire de prélèvement.)

- Les feuillets blancs sont à renvoyer à l'Organisme Unique :

 **Association du Grand Karst de la Rochefoucauld**
BP 40 – 16110 LA ROCHEFOUCAULD

Ou courriel : karstasso16@gmail.com

- Les feuillets bleus sont à compléter et à envoyer à (selon le lieu du point de prélèvement):

Direction Départementale des Territoires de la CHARENTE Service Eau-Environnement-Risques Unité Eau et Agriculture 43 rue du Docteur Duroselle 16023 ANGOULEME CEDEX	Direction Départementale des Territoires de la DORDOGNE Cité Administrative rue 26ème R I, 24024 PERIGUEUX CEDEX	Direction Départementale des Territoires de la HAUTE VIENNE LE PASTEL CS 43217 22 rue des pénitents blancs 87032 LIMOGES Cédex 1
Ou courriel : ddt-index-irrigation@charente.gouv.fr	Ou courriel : ddt-seer-sdpe@dordogne.gouv.fr	Ou courriel : ddt-seefr@haute-vienne.gouv.fr

- Les feuillets roses sont à conserver sur l'exploitation.

Ce carnet doit être tenu à la disposition de la police de l'eau au cours de la campagne d'irrigation.

Rappel des échéances :

Index au 1^{er} avril et cultures irriguées : **A RENVOYER AVANT LE 7 AVRIL**

Index 1^{er} juin et volumes de Printemps : **A RENVOYER AVANT LE 7 JUIN**

Index et volumes d'été : **A RENVOYER AVANT LE 7 NOVEMBRE**



Rappel : certains compteurs nécessitent de multiplier l'index par 10 (application d'un coefficient "x 10", mentionné sur le compteur) pour connaître le volume réellement consommé.

INDEX au 1^{er} avril et CULTURES IRRIGUEES PREVISIONELLES

Bassin :

Nom Prénom/Raison Sociale :.....

Identifiant Police de l'Eau :

_ _ - SU - _ _ _ _ - _ _ _

Compteur (n° de série)	Commune et lieu-Dit	Parcelle cadastrale <small>(station de pompage)</small>	Index au 1 ^{er} avril
Compteur 1 : n°.....			
Compteur 2 : n°.....			
Compteur 3 : n°.....			
Compteur 4 : n°.....			
Compteur 5 : n°.....			
Compteur 6 : n°.....			

Cultures irriguées	Surface totale prévue (ha)
Blé tendre	
Blé dur	
Orge	
Protéagineux (Pois, féveroles,...)	
Soja	
Tournesol	
Maïs	
Autres :	

Cultures irriguées potentiellement dérogatoires	Surface totale prévue (ha)	Volume total prévu (m ³)
<i>Cult. maraîchères ou légumières</i>		
<i>Arboriculture</i>		
<i>Pépinières</i>		
<i>Autres :</i>		

Feuillet blanc à renvoyer à l'Association du Grand Karst de la Rochefoucauld

Feuillet bleu à renvoyer avant le 7 avril au Service Police de l'Eau (DDT).

Feuillet rose à conserver.

INDEX au 1^{er} juin

Bassin :

Nom Prénom/Raison Sociale :

Identifiant Police de l'Eau :

_ _ - SU - _ _ _ _ - _ _ _

Volume autorisé - campagne 2024 :

..... m³

Compteur	Commune – Lieu-dit	Parcelle cadastrale (station pompage)	Index au 1 ^{er} avril	Index au 1 ^{er} juin	Volume Consommé Au printemps (du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin)
Compteur 1 n°.....				 m ³
Compteur 2 n°.....				 m ³
Compteur 3 n°.....				 m ³
Compteur 4 n°.....				 m ³
Compteur 5 n°.....				 m ³
Compteur 6 n°.....				 m ³
				Total en m³ m ³

Volume Estival restant :

..... m³

Feuillet blanc à renvoyer à l'Association du Grand Karst de la Rochefoucauld

Feuillet bleu à renvoyer avant le 7 juin au Service Police de l'Eau (DDT).

Feuillet rose à conserver.

INDEX et VOLUMES d'ETE (du 1^{er} juin au 31 octobre)



BASSIN :..... **Raison Sociale/Nom**..... **Identifiant Police de l'Eau :**

- SU - - - - -

Volume total autorisé ↓ ----- m ³	-	Volume total consommé au printemps ↓ ----- m ³	=	volume estival (Ve) ↓ ----- m ³
--	---	---	---	--

Pour connaître le pourcentage attribué, consultez les bulletins Irrig'Info ou votre OUGC



Compteur 1 N° :.....	Compteur 2 N° :.....	Compteur 3 N° :.....
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Période :	Pourcentage attribué	Volume utilisable par période	Index fin de période :	Volume consommé : (m ³)	Index fin de période :	Volume consommé : (m ³)	Index fin de période :	Volume consommé : (m ³)
du 1/04 au 1/06 <i>(pour rappel)</i>								
Du 1 au 6/06								
Du 6 au 13/06								
Du 13 au 20/06								
Du 20 au 27/06								
Du 27/06 au 4/07								
Du 4 au 11/07								
Du 11 au 18/07								
Du 18 au 25/07								
Du 25/07 au 1/08								
Du 1 au 8/08								
Du 8 au 15/08								
Du 15 au 22/08								
Du 22/08 au 29/08								
Du 29/08 au 5/09								
Du 5 au 12/09								
Du 12 au 30/09								
Du 1 au 31/10								
TOTAL Période du 1/06 au 31/10 :			

TOTAL consommé

1+2+3=

.....

Feuillet blanc à renvoyer à l'Association du Grand Karst de la Rochefoucauld
Feuillet bleu à renvoyer avant le 7 novembre au Service Police de l'Eau (DDT) - Feuillet rose à conserver.

INDEX et VOLUMES d'ETE (du 1^{er} juin au 31 octobre)

OUGC Karst – SU -2024



BASSIN :..... **Raison Sociale/Nom**.....

Identifiant Police de l'Eau :

	<u>Compteur 4</u>		<u>Compteur 5</u>		<u>Compteur 6</u>				
	N° :.....		N° :.....		N° :.....				
Période : <small>(du jeudi 8h au jeudi 8h)</small>	Index fin de période:	Volume consommé (m³)	Index fin de période:	Volume consommé (m³)	Index fin de période:	Volume consommé (m³)			
<i>du 1/04 au 1/06 <small>(pour rappel)</small></i>									
Du 1 au 6/06									
Du 6 au 13/06									
Du 13 au 20/06									
Du 20 au 27/06									
Du 27/06 au 4/07									
Du 4 au 11/07									
Du 11 au 18/07									
Du 18 au 25/07									
Du 25/07 au 1/08									
Du 1 au 8/08									
Du 8 au 15/08									
Du 15 au 22/08									
Du 22/08 au 29/08									
Du 29/08 au 5/09									
Du 5 au 12/09									
Du 12 au 30/09									
Du 1 au 31/10							<i>Total conso. 4+5+6=</i>	<i>Total conso. 1+2+3=</i>	<i>Total conso. :</i>
TOTAL du 1/06 au 31/10 :	

Feuille blanc à renvoyer à l'Association du Grand Karst de la Rochefoucauld
Feuille bleu à renvoyer avant le 7 novembre au Service Police de l'Eau (DDT)
Feuille rose à conserver.